

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 11 DÉCEMBRE 2020

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 11 décembre 2020*

Aujourd'hui, à midi cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 66 Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.